



Rapport financier

C'est avec une grande satisfaction que je vous adresse cet éditorial financier, accompagnant notre rapport annuel pour l'exercice 2023. Cette année a été marquée par une série de défis sans précédent, mais également par des opportunités et des réalisations opérationnelles significatives pour notre fondation. **En 2023, Terre des hommes est impactée, au même titre que de nombreuses organisations, par l'évolution toujours plus complexe de l'environnement.**

Dans un contexte économique et géopolitique mondial toujours instable, Terre des hommes a pu maintenir son soutien aux populations afin de faire face aux besoins grandissants. Ces diverses contraintes opérationnelles induisent des reports d'activités menant à une réduction du volume financier dans nos pays d'intervention. Nous constatons une baisse des charges de 7%, soit CHF 7,4 millions, passant de CHF 106,2 millions à CHF 98,8 millions.

Les recettes sont également en baisse, essentiellement en raison de la réduction du volume opérationnel. En ce qui concerne les ressources libres, nous déplorons une réduction du soutien financier du grand public, surtout sur les activités de marketing direct. Nos ressources se contractent de CHF 7,8 millions, pour s'établir à CHF 95,7 millions.

Malgré la contraction des ressources, Terre des hommes a su prendre des mesures d'économie pour contenir le déficit à CHF 2,5 millions.

Alors que nous clôturons cet exercice, nous restons résolument tourné-e-s vers l'avenir, conscient-e-s des défis à venir mais également des opportunités qui se présentent à nous. Nous avons confiance en notre capacité à répondre aux besoins croissants des enfants et de leurs familles et à continuer à mettre en œuvre la mission de Terre des hommes, tout en restant fidèles à nos valeurs fondamentales.

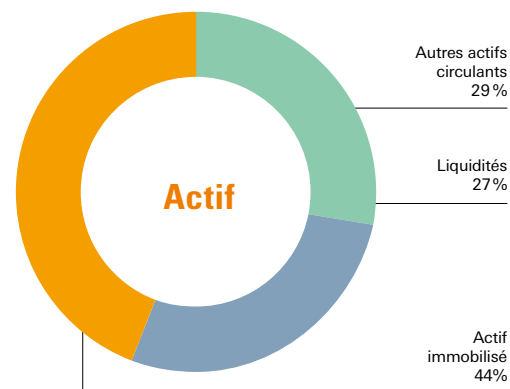
« Nous tenons à exprimer notre gratitude à toutes nos donatrices et tous nos donateurs et partenaires, privés et institutionnels, pour leur confiance et leur soutien continu durant toute l'année 2023. »


Grégory Lépine
Directeur financier

Bilan consolidé au 31 décembre 2023

Actif

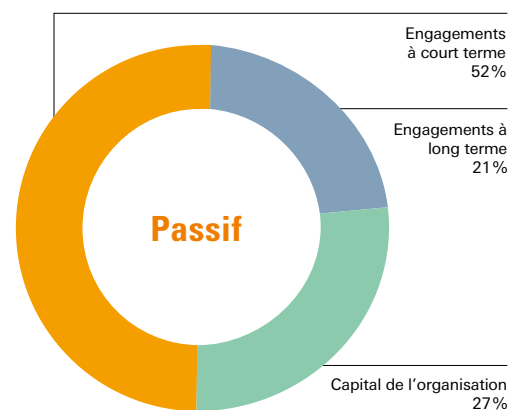
(en milliers de francs suisses)	Notes	2023	2022
Actif circulant		33'253	33'979
Liquidités	1	16'265	13'045
Titres	2	1'788	1'187
Créances	3	1'922	1'102
Financements à recevoir	4	11'745	17'727
Comptes de régularisation actif	5	1'532	919
Actif immobilisé		26'386	26'287
Immeubles de placement	6	26'071	26'071
Autres immobilisations corporelles	6	17	5
Immobilisations financières	7	297	210
Total		59'639	60'266



(en pourcentage du total du bilan)

Passif

(en milliers de francs suisses)	Notes	2023	2022
Engagements à court terme		30'834	28'617
Créanciers	8	2'483	2'305
Financements reçus d'avance	9	23'227	19'037
Comptes de régularisation passif	10	4'976	7'127
Dettes à court terme portant intérêt	11	148	148
Engagements à long terme		12'732	13'106
Dettes à long terme portant intérêt	11	10'344	10'572
Provisions à long terme	12	2'389	2'534
Capital des fonds (fonds affectés)		230	454
Capital de l'organisation		15'842	18'089
Capital versé		5	5
Capital lié	13	3'367	2'947
Capital libre (général)		12'470	15'137
Total		59'639	60'266

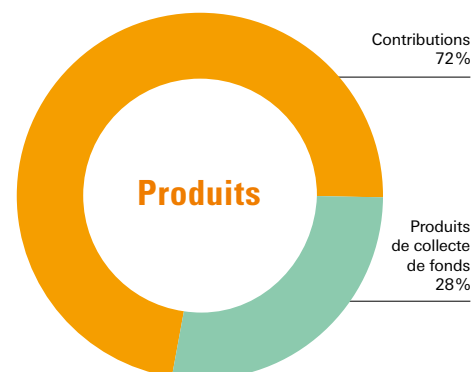


(en pourcentage du total du bilan)

Compte de résultat consolidé 2023

Produits

(en milliers de francs suisses)	Notes	2023	2022
Collecte grand public		18'185	18'524
Dons périodiques		2'595	3'109
Vente d'oranges et journée des droits de l'enfant		487	514
Actions régionales		388	481
Dons non périodiques		1'907	1'064
Marketing direct		9'009	10'236
Successions et legs		3'799	3'120
Collecte semi-institutionnelle		8'364	11'395
Institutions et fondations		6'653	10'290
Mécénat et entreprises		1'300	532
Cantons		411	573
Total des produits de collectes de fonds		26'549	29'919
Contributions		69'123	73'531
Mouvements partenaires TDHIF*		2'849	1'914
Chaîne du Bonheur		5'181	1'720
DDC (Confédération suisse)	18	11'862	12'064
Recettes à l'étranger		22'866	26'574
Etats et organisations étrangers		26'365	31'258
Produits divers		42	87
Total		95'715	103'537
dont Produits libres		23'427	24'025
dont Produits affectés		72'288	79'512

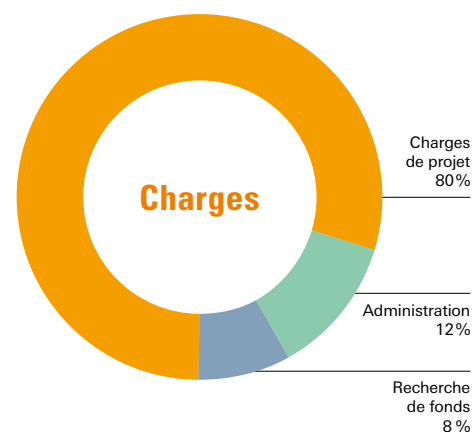


(en pourcentage du total des produits)

* Fédération Internationale
Terre des Hommes

Charges

(en milliers de francs suisses)	Notes	2023	2022
Projets et programmes à l'étranger		78'691	86'472
Projets Afrique subsaharienne		23'834	28'778
Projets Europe		17'992	13'762
Projets Moyen-Orient et Afrique du Nord		20'438	24'606
Projets Asie		9'924	11'896
Projets Amérique latine		1'523	1'306
Programmes opérationnels suisses		4'980	6'125
Recherche de fonds et Administration		20'102	19'791
Communication et recherche de fonds		8'016	7'876
Administration		12'086	11'915
Total Charges opérationnelles	16	98'793	106'263
Résultat opérationnel		- 3'078	- 2'726
Résultat financier	14	- 516	- 610
Produits financiers		269	106
Charges financières		- 785	- 716
Autres résultats	15	1'167	891
Produits d'immeubles de placement		1'357	1'386
Charges d'immeubles de placement		- 398	- 320
Charges et produits sur exercice précédent et extraordinaires		207	- 174
Impôts directs		- 43	- 50
Résultat annuel avant attribution/prélèvement au capital de l'organisation		- 2'471	- 2'495
(+) Prélèvement (-) Attribution aux fonds affectés		223	- 7
Résultat annuel avant attribution au Capital + Réserves		- 2'247	- 2'502
(+) Prélèvement (-) Attribution au capital lié		- 420	- 13
(+) Prélèvement (-) Attribution au capital libre (généré)		2'667	2'515
Résultat annuel		-	-



(en pourcentage du total des charges)

Tableau de flux de trésorerie 2023

(en milliers de francs suisses)	Notes	2023	2022
Résultat annuel avant attribution/prélèvement au capital de l'organisation		- 2'471	- 2'495
Amortissements		-	6
Augmentation (-) / Diminution (+) créances		- 820	- 1
Augmentation (-) / Diminution (+) financements à recevoir		5'981	- 7'751
Augmentation (-) / Diminution (+) comptes de régularisation actif		- 613	978
Augmentation (+) / Diminution (-) créanciers		178	- 121
Augmentation (+) / Diminution (-) financements reçus d'avance		4'189	2'424
Augmentation (+) / Diminution (-) provision à long terme		- 146	- 31
Augmentation (+) / Diminution (-) comptes de régularisation passif		- 2'150	13
Flux de fonds provenant de l'activité d'exploitation		4'148	- 6'977
Investissement (-) / Désinvestissement (+) en immobilisations corporelles	6	- 12	- 5
Investissement (-) / Désinvestissement (+) en avoirs à court terme cotés en bourse		-601	-151
Investissement (-) / Désinvestissement (+) en immobilisations financières		-87	33
Flux de fonds provenant de l'activité d'investissement		- 700	- 124
Augmentation (+) / Diminution (-) dettes à court terme portant intérêt		- 228	- 228
Augmentation (+) / Diminution (-) Réserves		-	296
Flux de fonds provenant de l'activité de financement		- 228	68
Augmentation (+) / Diminution (-) des liquidités		3'220	- 7'032
Liquidités au 1 ^{er} janvier		13'045	20'077
Liquidités au 31 décembre		16'265	13'045
Augmentation (+) / Diminution (-) des liquidités		3'220	- 7'032

Ce tableau résume les provenances des fonds, en partant du résultat de la Fondation et des variations des postes de bilan qui reflètent les sources et les utilisations des fonds, pour aboutir à la variation de trésorerie.

Tableau de variation des fonds et du capital

(en milliers de francs suisses)	Solde au 31/12/2021	Ajustement 2022	Allocations 2022	Transferts 2022	Utilisations 2022	Solde au 31/12/2022	Allocations 2023	Transferts 2023	Utilisations 2023	Solde au 31/12/2023
Capital des fonds (fonds affectés)										
Réserve projets Europe	55	-	13'364	398	- 13'762	55	18'004	46 ^[1]	- 17'992	113
Réserve projets Moyen-Orient et Afrique du Nord	37	-	23'376	1'474	- 24'606	280	18'544	1'615 ^[1]	- 20'438	-
Réserve projets Afrique	225	-	27'392	1'278	- 28'778	116	22'369	1'464 ^[1]	- 23'834	115
Réserve projets Asie	48	-	11'459	389	- 11'896	-	9'298	625 ^[1]	- 9'924	-
Réserve projets Amérique latine	81	-	1'156	69	- 1'306	-	1'405	118 ^[1]	- 1'523	-
Réserve Axes d'intervention	-	-	466	-188	-278	-	725	-154 ^[1]	-572	-
Recettes programmes au siège	-	-	2'300	-	-2'300	-	1'942	-	-1'942	-
Participation aux frais administratifs (FAP)	-	-	5'407	-5'407	-	-	5'202	-5'202 ^[2]	-	-
Total Capital des fonds	447	-	84'920	- 1'987	- 82'925	454	77'490	- 1'489	- 76'225	230
Capital de l'organisation										
Capital versé	5	-	-	-	-	5	-	-	-	5
Capital lié	3'238	-	-	13	- 304	2'947	658	80	- 318	3'367
Indemnités de fin de contrat	1'821	-	-	-	- 191	1'629	-	-	- 102	1'527
Fonds mutuel de taxation	-	-	-	-	-	-	658	-	-	658
Risque pour différence de change	450	-	-	-	-	450	-	-	-	450
Réserve Innovation	600	-	-	-	- 112	488	-	-	- 189	299
Réserve Aide humanitaire	200	-	-	-	-	200	-	-	- 27	173
Réserve pour fluctuation des titres	167	-	-	13	-	180	-	80 ^[3]	-	260
Capital libre (généré)	17'052	600	18'617	1'974	- 23'106	15'137	17'566	1'409^[4]	- 21'642	12'470
Capital de l'organisation	20'295	600	18'617	1'987	- 23'410	18'089	18'225	1'489	- 21'960	15'842

Explications des transferts 2023

^[1] KCHF 3'714 transférés du Capital libre (KCHF 3'867) et des recettes sur Axes d'intervention (KCHF 154) pour couvrir les réserves destinées aux projets.

^[2] KCHF 5'202 de Participation aux frais administratifs (FAP) alloués au Capital libre.

^[3] KCHF 80 affectés du Capital libre au Capital lié pour augmenter la Réserve pour fluctuation des titres.

^[4] KCHF 1'409 alloués au Capital des fonds selon point 1 pour KCHF 3'714 après transfert des FAP selon point 2 de KCHF 5'202 et augmentation de la Réserve pour fluctuation des titres de KCHF 80 selon point 3.

Annexe aux comptes consolidés pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2023

Principes comptables et de présentation des comptes

a) Généralités

Les états financiers de Terre des hommes – Aide à l'enfance dans le monde – Fondation («Terre des hommes»), dont le siège est à Lausanne, ont été établis conformément aux statuts, aux dispositions applicables du Code Civil (article 69a) et du Code des obligations et aux recommandations relatives à la présentation des comptes Swiss GAAP RPC (y compris la RPC 21). Ils respectent les prescriptions de la fondation ZEWO (Bureau central suisse des œuvres de bienfaisance).

Les comptes consolidés sont basés sur les comptes annuels des entités consolidées au 31 décembre 2023 qui ont été établis selon des principes uniformes. Toutes les entités consolidées clôturent leurs comptes au 31 décembre.

Les comptes consolidés sont préparés selon le principe des coûts historiques (valeurs d'acquisition) et présentés en milliers de francs suisses (KCHF). De ce fait, il se peut que des différences dues aux arrondis soient constatées dans certains totaux.

Il n'y a pas eu de modification significative dans les hypothèses et dans les estimations sur lesquelles reposent les comptes consolidés.

Le Conseil de fondation a approuvé les comptes consolidés de Terre des hommes le 26 avril 2024.

b) Périmètre de consolidation

Les comptes consolidés contiennent les comptes annuels des entités du groupe dans lesquelles Terre des hommes détient directement ou indirectement 50% des droits de vote ou plus (critère du contrôle).

La société immobilière Rumine-Lucinge C. S.A., sise à 1003 Lausanne est intégrée dans les comptes consolidés selon la méthode de l'intégration globale. Cette société est détenue à 100%.

Au cours de l'exercice 2023, le périmètre de consolidation n'a connu aucune modification.

c) Principes de consolidation

Conformément à la méthode de l'intégration globale, les actifs et les passifs sont repris à 100%.

La consolidation des capitaux est effectuée selon la méthode de l'acquisition. A la date de la première consolidation, les actifs et les dettes des filiales nouvellement consolidées sont évalués à la juste valeur. Le goodwill résultant de cette réévaluation (différence entre le coût d'acquisition et les actifs nets repris à la juste valeur) est porté à l'actif et amorti de manière linéaire avec effet sur le résultat sur une période de cinq ans.

Les engagements, créances, charges et produits entre les entités consolidées sont éliminés. Les transactions internes au groupe sont effectuées aux conditions du marché.

d) Conversion des devises étrangères

Les transactions en monnaies étrangères sont converties aux taux du 1^{er} jour du mois de comptabilisation. Les avoirs et les engagements en monnaies étrangères du bilan au 31 décembre sont convertis en francs suisses aux taux en vigueur au 31 décembre. Les résultats de ces conversions sont comptabilisés dans le résultat financier.

Annexe aux comptes consolidés pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2023

e) Liquidités

Les avoirs en caisse, sur les comptes postaux, sur les banques au siège et à l'étranger figurent au bilan à leur valeur nominale.

f) Titres

Les titres sont inscrits au bilan à leur valeur de marché à la date de clôture.

Les placements sont effectués conformément aux règles internes de Terre des hommes, d'abord dans le but d'une conservation de la valeur, puis dans celui d'un rendement convenable par rapport à l'état du marché. Une réserve pour fluctuation des titres a été créée pour compenser une éventuelle perte de valeur future des titres.

g) Créances et comptes de régularisation d'actif

Les créances et les comptes de régularisation d'actif sont indiqués à leur valeur nominale, déduction faite des corrections de valeur nécessaires.

h) Immeubles de placement et autres immobilisations corporelles

Les immeubles de placement figurent au bilan à leur valeur vénale déterminée selon la méthode Discounted Cash Flow (DCF) établie par l'expert immobilier membre de la chambre suisse d'experts en estimation immobilière.

Les autres immobilisations corporelles figurent au bilan à leur coût d'acquisition, après déduction des amortissements calculés selon la méthode linéaire, en fonction des durées d'utilisation usuelles :

Machines, véhicules et matériel	3 ans
Installation et matériel informatique	3 ans
Immobilisations à l'étranger (1)	Amortissement direct

- 1) Terre des hommes utilise du matériel et des véhicules dans le cadre de ses projets conduits à l'étranger ; ce matériel et ces véhicules sont comptabilisés en charges lors de leur acquisition et ne figurent donc pas à l'actif du bilan. Cette situation se justifie du fait de l'instabilité des contextes et des conditions difficiles dans lesquels opère Terre des hommes, qui rendent difficile la fixation de leur durée d'utilisation, en général courte, et de leur valeur résiduelle.

i) Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont portées au bilan à leur valeur d'acquisition en tenant compte des corrections de valeur nécessaires.

j) Provisions

Les provisions sont constituées dès lors qu'une sortie de fonds est probable, fondée sur un événement passé, dont le montant ou l'échéance sont incertains mais estimables de manière fiable.

Ces provisions sont qualifiées à court terme si l'utilisation est estimée à moins de douze mois, et à long terme si l'utilisation est estimée à plus de douze mois.

k) Reconnaissance des produits

Collecte grand public

Les produits provenant des collectes de fonds grand public sont comptabilisés lorsqu'ils sont définitivement acquis par Terre des hommes. Ils sont considérés comme fonds libres, sauf avis contraire de la part du donateur ou de la donatrice. Les fonds qui n'ont pas été utilisés en fin d'année sont présentés sous la rubrique « **Capital des fonds** » au bilan.

Annexe aux comptes consolidés pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2023

Contrats de financement

Les produits provenant de contrats de financement passés avec des bailleurs de fonds (gouvernements, fondations, cantons, entreprises et autres) sont comptabilisés en produits l'année où sont encourues les dépenses financées. Les montants reçus pour un projet précis, qui n'ont pas été utilisés à la date de clôture des comptes et qui le seront dans les années à venir et dès lors qu'il existe des stipulations contractuelles spécifiant la possibilité de retourner cet actif au bailleur, sont enregistrés sous la rubrique des engagements au bilan « **Financements reçus d'avance** ».

Les montants non reçus pour un projet précis dont les dépenses financées sont engagées à la date du bilan sont enregistrés sous la rubrique du bilan « **Financements à recevoir** ».

La partie du financement à recevoir pour des contrats de financement signés et couvrant les périodes futures est mentionnée comme « **Actif conditionnel** » dans la note 4. Les engagements budgétaires liés aux contrats de financement sont considérés comme engagements conditionnels.

Legs

Les produits des legs et successions acceptés mais non réalisés sont considérés comme des actifs éventuels. Ils sont reconnus comme revenus lorsqu'ils peuvent être estimés de manière fiable et qu'ils sont formellement acquis par Terre des hommes.

Autres produits

Tous les autres produits encaissés sans mention particulière sont comptabilisés en produits non affectés. En cas de non-utilisation, le solde est attribué au capital libre (général).

l) Valorisation des gratuités

Les gratuités reçues en prestations et marchandises sont évaluées au prix le plus bas du marché concerné. Les contributions de travail bénévole en Suisse sont évaluées à CHF 25.– l'heure. Le calcul de l'activité des Groupes bénévoles est basé sur une estimation des heures effectuées. Ces valorisations font l'objet uniquement d'une information dans l'annexe.

m) Impôts

Terre des hommes est soumise à la TVA depuis le 1^{er} janvier 2010, mais exemptée d'impôts directs sur le revenu selon la décision du 2 février 2017. Cette décision n'est soumise à aucune condition. La société Rumine – Lucinge C. S.A. est soumise aux impôts directs. Le taux utilisé est de 14%.

Annexe aux comptes consolidés pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2023

Commentaires relatifs aux états financiers

Montants des tableaux présentés en milliers de francs suisses

1) Liquidités

	31.12.2023	31.12.2022
Caisses	12	28
Comptes de chèques postaux	439	1 291
Banques	5 770	3 633
Total liquidités au siège	6 221	4 952
Caisses	384	402
Banques	9 660	7 691
Total liquidités à l'étranger	10 044	8 093
TOTAL	16 265	13 045

2) Titres

	31.12.2023	31.12.2022
Titres cotés en bourse	1 788	1 187
TOTAL	1 788	1 187

3) Créances

	31.12.2023	31.12.2022
Débiteurs au siège	1 037	448
Débiteurs TVA	191	137
Débiteurs à l'étranger	694	518
TOTAL	1 922	1 102

4) Financements à recevoir

	31.12.2023	31.12.2022
Contributions DDC*	276	- 156
Bailleurs de fonds au siège	8 477	15 013
Bailleurs de fonds à l'étranger	2 993	2 870
TOTAL	11 745	17 727

*Direction suisse du Développement et de la Coopération.

Annexe aux comptes consolidés pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2023

Financements à recevoir (actif conditionnel)	31.12.2023	31.12.2022
2023	-	59 635
2024	57 772	21 330
2025	14 688	5 943
2026	5 808	1 370
2027	353	-
TOTAL	78 621	88 279

5) Comptes de régularisation d'actif

	31.12.2023	31.12.2022
Charges payées d'avance	1 522	911
Impôts anticipés	10	8
TOTAL	1 532	919

6) Immobilisations corporelles

	Immeubles de placement		Autres Immobilisations corporelles	
	2023	2022	2023	2022
Valeurs comptables nettes au 1^{er} janvier	26 071	26 071	5	6
Valeurs d'acquisition				
Situation au 1er janvier	26 071	26 071	4 247	4 242
Entrées	-	-	12	17
Sorties	-	-	-	- 12
Réévaluation	-	-	-	-
Situation au 31 décembre	26 071	26 071	4 259	4 247
Amortissements cumulés				
Situation au 1er janvier	-	-	- 4 242	- 4 236
Amortissements	-	-	-	- 6
Réévaluation par annulation d'amortissement	-	-	-	-
Situation au 31 décembre	-	-	- 4 242	- 4 242
Valeurs comptables nettes au 31 décembre	26 071	26 071	17	5

Immeubles de placement ⁽¹⁾

Détail des immeubles de placement	Valeurs comptables nettes au 31.12.2023	Valeurs comptables nettes au 31.12.2022
Le Mont sur Lausanne	8 860	8 860
Travaux en cours Mont-sur-Lausanne	11	11
Chaumière 08, Lausanne	3 430	3 430
Chaumière 12, Lausanne	4 170	4 170
Lucinge 12, Lausanne	9 600	9 600
TOTAL	26 071	26 071

⁽¹⁾ La valeur totale d'acquisition des immeubles de placement est de KCHF 14'508

Annexe aux comptes consolidés pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2023

Autres immobilisations corporelles

Détail des autres immobilisations corporelles	Valeurs comptables nettes au 31.12.2023	Valeurs comptables nettes au 31.12.2022
Autres immobilisations corporelles	17	5
TOTAL	17	5

7) Immobilisations financières*

Détail des immobilisations financières	Valeurs comptables nettes au 31.12.2023	Valeurs comptables nettes au 31.12.2022
Dépôts et garanties de loyers	297	210
TOTAL	297	210

* Les immobilisations financières sont portées au bilan à leur valeur d'acquisition en tenant compte des corrections de valeur nécessaires.

8) Créanciers

	31.12.2023	31.12.2022
Créanciers au siège	1 844	1 614
Créanciers à l'étranger	639	691
TOTAL	2 483	2 305

9) Financements reçus d'avance

	31.12.2023	31.12.2022
Financements reçus d'avance DDC*	11	641
Financements reçus d'avance autres bailleurs	18 755	13 742
Financements reçus d'avance à l'étranger	4 461	4 654
TOTAL	23 227	19 037

*Direction suisse du Développement et de la Coopération

10) Comptes de régularisation passif

	31.12.2023	31.12.2022
Charges à payer au siège	1 539	3 273
Délimitation vacances non prises	821	434
Charges à payer à l'étranger	2 616	3 420
TOTAL	4 976	7 127

Annexe aux comptes consolidés pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2023

11) Dettes portant intérêt

	31.12.2023	31.12.2022
Dettes à court terme portant intérêts (échéance < 1 an)	148	148
Dettes à long terme portant intérêts (échéance 1-5 ans)	10 344	10 572
Dettes à long terme portant intérêts (échéance > 5 ans)	-	-
Total Dettes portant intérêts	10 492	10 720

Actifs engagés en garantie des dettes de la société ainsi qu'actifs grevés d'une réserve de propriété

	31.12.2023	31.12.2022
Val. Comptable – Lucinge 12, Lausanne	9 600	9 600
Cédule en 1er rang	6 000	6 000
Utilisation de gages	5 640	5 720
Val. Comptable – Budron C 8, Le Mont s/Lausanne	8 871	8 871
Cédule en 1er rang	5 675	5 675
Utilisation de gages	5 675	5 675
Val. Comptable – Chaumière 8, Lausanne	3 430	3 430
Cédule en 1er rang	2 200	2 200
Utilisation de gages	2 063	2 088
Val. Comptable – Chaumière 12, Lausanne	4 170	4 170
Cédule en 1er rang	2 600	2 600
Utilisation de gages	2 402	2 438
Val. Comptable – TOTAL	26 071	26 071
Cédule en 1er rang – TOTAL	16 475	16 475
Utilisation de gages – TOTAL	15 780	15 921

Le revenu locatif de tous ces immeubles est également cédé en garantie.

Annexe aux comptes consolidés pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2023

12) Provisions

	Provision impôt latent	Provision risque audit bailleurs	Autres provisions	Total
Valeurs comptables nettes au 1er janvier 2023	1 670	732	132	2 534
Augmentation	-	-	-	-
Utilisation	-	- 128	18	146
Dissolution	-	-	-	-
Valeurs comptables nettes au 31 décembre 2023	1 670	604	114	2 389

	Provision impôt latent	Provision risque audit bailleurs	Autres provisions	Total
Valeurs comptables nettes au 1er janvier 2022	1 670	811	134	2 615
Augmentation	-	-	-	-
Utilisation	-	78	3	81
Dissolution	-	-	-	-
Valeurs comptables nettes au 31 décembre 2022	1 670	732	132	2 534

13) Capital lié

Indemnités de fin de contrat : un montant de KCHF 1'527 (2022 : KCHF 1'629) est réservé pour couvrir les indemnités en faveur du personnel en cas de fermeture non prévue de projets en Suisse ou à l'étranger ainsi qu'assurer un besoin éventuel d'accompagnement RH en fin de mission.

Fonds mutuel de taxation : un montant de KCHF 658 est réservé pour couvrir les taxes sur le revenu que les expatriés sont parfois amenés à payer lors de leur mission.

Risque pour différence de change : un montant de KCHF 450 (2022 : KCHF 450) est réservé pour couvrir les différences de change sur nos liquidités.

Réserve Innovation : un montant de KCHF 299 (2022 : KCHF 488) est réservé pour encourager et promouvoir la démarche d'innovation sur l'ensemble de la Fondation.

Réserve Aide humanitaire : un montant de KCHF 173 (2022 : KCHF 200) est réservé afin d'initier des actions ou interventions dans des contextes de crise humanitaire.

Réserve pour fluctuation des titres : un montant de KCHF 260 (2022 : KCHF 180) est réservé dans le but de compenser une éventuelle perte de valeur future des titres.

Annexe aux comptes consolidés pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2023

14) Résultat financier

	31.12.2023	31.12.2022
Intérêts	25	23
Gains de change réalisés	29	47
Produit de change non réalisés	27	27
Produit financier	188	8
Produits financiers	269	106
Frais financiers	- 144	- 91
Intérêt sur emprunt long terme	- 130	- 106
Intérêt sur emprunt court terme	-	- 172
Pertes de changes réalisées	- 385	- 179
Pertes de change non réalisées	- 127	- 168
Charges financières	- 785	- 716
Résultat financier	- 516	- 610

15) Autres résultats

	31.12.2023	31.12.2022
Loyers, acomptes chauffage et frais accessoires	1 357	1 386
Produits d'immeuble de placement	1 357	1 386
Plus-value sur immeubles	-	-
Total Réévaluation actifs immobilisés	-	-
Charges immeubles de placement	- 398	- 320
Total Charges d'immeuble de placement	- 398	- 320
Produits extraordinaires	72	53
Charges extraordinaires	- 155	- 40
Total Produit et charges extraordinaires	- 83	13
Produit sur exercice précédent (1)	802	744
Charges sur exercice précédent (1)	- 511	- 930
Total charge et produits s/ex précédent	291	- 187
Autres résultats	1 167	891

1) Principalement en lien avec la régularisation des soldes des comptes de charges sociales.

Annexe aux comptes consolidés pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2023

16) Coûts globaux

	Projets et programmes à l'étranger	Communication et Recherche de fonds	Administration	Total Charges 2023	Total Charges 2022
Charges directes de projets	30 063	0	23	30 086	31 595
<i>dont Contributions partenaires</i>	10 291	-	15	10 306	10 045
Charges du personnel	40 181	3 361	9 677	53 219	56 813
dont Frais de recrutement	12	-	23	34	82
Frais de formation	294	5	49	348	397
Frais de déplacement	1 682	84	151	1 917	2 131
Charges d'exploitation	8 447	4 655	2 391	15 493	17 844
dont Frais pour locaux, assurances, véhicules	4 920	4	838	5 763	6 765
Frais administratif & informatique	3 118	3 161	1 497	7 777	8 462
Frais pour campagnes de collecte de fonds	196	1 489	20	1 705	2 290
Amortissements	-	-	-	-	6
Charges et produits hors exploitation	0	-	- 5	- 5	10
Total des charges	78 691	8 016	12 086	98 793	106 263

Ce tableau présente les charges réparties par nature de coûts

	2023	2022
Charges opérationnelles	98 793	106 263
Charges directes de projet	81 437	87 845
Dépenses terrain	69 781	75 564
- Afrique	22 590	27 250
- Europe	17 183	12 878
- Moyen-Orient et Afrique du Nord	19 269	23 172
- Asie	9 355	11 102
- Amérique latine	1 384	1 162
Frais de management et de programme	11 656	12 280
Charges d'obtention de financement	6 872	6 984
Charges administratives	10 484	11 435
Taux de frais administratif	10.6%	10.8%

Ce tableau présente les charges réparties selon la méthode ZEWO.

Annexe aux comptes consolidés pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2023

17) Gratuités reçues

	2023	2022
Prestation de transport et d'acheminement pour le service des soins spécialisés	-	123
Accompagnement bénévole pour le service des soins spécialisés	-	1 250
Bénévolat du conseil de fondation	31	25
Bénévolat et service provenant de l'activité de nos Groupes bénévoles	1 040	1 059
Total	1 071	2 456
% des recettes d'exploitation de la Fondation	1.1%	2.4%

18) Détail des contributions de la DDC*

	2023	2022
Contributions de programme Développement	8 000	8 000
Helvetas WaSH consortium	545	447
Autres mandats	3 000	3 408
Réponse COVID-19	316	209
Total	11 862	12 064

* Direction du développement et de la coopération de la Confédération suisse.

19) Indemnités versées aux membres des organes responsables

Le Conseil de fondation travaille bénévolement. Il reçoit une indemnité forfaitaire pour les frais des séances. En 2023, un montant total de KCHF 22 (dont KCHF 10 pour le président) a été alloué aux 7 membres pour leurs frais liés à leur participation à 8 séances du Conseil de fondation (2022 : KCHF 24 dont KCHF 10 pour le président).

La masse salariale des 6 membres de la direction représente un montant de KCHF 987 pour l'année 2023. (2022 : KCHF 962)

20) Prévoyance professionnelle

Les collaborateurs et les collaboratrices de Terre des hommes, à savoir 150 personnes au 31 décembre 2023 (2022 : 152) sont assuré-e-s contre les conséquences économiques de l'âge, de l'invalidité et du décès auprès la Fondation Commune BCV deuxième pilier à Lausanne selon un plan de prévoyance, dit "en primauté des cotisations". L'employeur ne garantit pas les prestations de prévoyance. Le plan de prévoyance est financé par les cotisations de Terre des hommes et de ses collaboratrices et collaborateurs. Les cotisations de l'employeur sont comptabilisées pour la période dans laquelle elles ont été acquittées. Les risques sont assurés par la Fondation Commune.

Les avantages (actifs) et engagements (passifs) économiques, ainsi que les charges de prévoyance inhérentes au plan de prévoyance se présentent comme suit :

	2023	2022
Le taux de couverture (source : AVENA 02.2023)	104.0%	101.4%

Annexe aux comptes consolidés pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2023

Part économique de Terre des hommes	Aucune	Aucune
Variation par rapport à l'année précédente/différence enregistrée avec effet sur le résultat de l'exercice	Aucune	Aucune
Charges de prévoyance en tant que partie des frais de personnel	1'221	1'221

21) Collaborateurs et collaboratrices

Terre des hommes employait 2'298 collaborateurs et collaboratrices à fin 2023 dont 147 en Suisse (Lausanne et Zürich) et 2'151 dans ses délégations dans les différents pays d'intervention, y compris 72 expatrié·e·s.

En comparaison, Terre des hommes employait 2'287 collaborateurs et collaboratrices en 2022, dont 149 en Suisse et 2'138 dans les autres pays, y compris 76 expatrié·e·s.

22) Honoraires de l'organe de révision

	2023	2022
Prestations de révision	133	111
Autres prestations	23	41
Total	156	152

Terre des hommes - Aide à l'enfance dans le monde - Fondation

Lausanne

Rapport de l'organe de révision
au Conseil de fondation

sur les comptes consolidés 2023

Rapport de l'organe de révision

au Conseil de fondation de Terre des hommes - Aide à l'enfance dans le monde - Fondation

Lausanne

Rapport sur l'audit des comptes consolidés

Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de Terre des hommes - Aide à l'enfance dans le monde - Fondation et sa filiale (le groupe), comprenant le bilan consolidé au 31 décembre 2023, le compte de résultat consolidé, le tableau de variation des fonds et du capital consolidés et le tableau de flux de trésorerie consolidé pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'annexe aux comptes consolidés, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes consolidés ci-joints donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière consolidés du groupe au 31 décembre 2023, ainsi que de ses résultats et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date conformément aux Swiss GAAP RPC et sont conformes à la loi suisse.

Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes consolidés » de notre rapport. Nous sommes indépendants du groupe, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au Conseil de fondation. Les autres informations comprennent toutes les informations présentées dans le rapport de gestion, à l'exception des comptes annuels, des comptes consolidés et de nos rapports correspondants.

Notre opinion d'audit sur les comptes consolidés ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre audit des comptes consolidés, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier si elles présentent des incohérences significatives par rapport aux comptes consolidés ou aux connaissances que nous avons acquises au cours de notre audit ou si elles semblent, par ailleurs, comporter des anomalies significatives.

Si, sur la base des travaux que nous avons effectués, nous arrivons à la conclusion que les autres informations présentent une anomalie significative, nous sommes tenus de le déclarer. Nous n'avons aucune remarque à formuler à cet égard.

Responsabilités du Conseil de fondation relatives aux comptes consolidés

Le Conseil de fondation est responsable de l'établissement des comptes consolidés donnant une image fidèle conformément aux Swiss GAAP RPC et aux dispositions légales. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

PricewaterhouseCoopers SA, avenue Giuseppe-Motta 50, case postale, 1211 Genève 2
Téléphone : +41 58 792 91 00, www.pwc.ch

Lors de l'établissement des comptes consolidés, le Conseil de fondation est responsable d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité du groupe à poursuivre ses activités et d'établir les comptes consolidés sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf si le Conseil de fondation a l'intention de liquider le groupe ou de cesser l'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes consolidés

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion d'audit. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH, nous exerçons notre jugement professionnel tout au long de l'audit et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant de fraudes est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, des omissions volontaires, de fausses déclarations ou le contournement de contrôles internes.
- Nous acquérons une compréhension du système de contrôle interne pertinent pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du système de contrôle interne du groupe.
- Nous évaluons le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et le caractère raisonnable des estimations comptables ainsi que des informations y afférentes.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par du principe comptable de continuité d'exploitation appliqué et, sur la base des éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention dans notre rapport sur les informations à ce sujet fournies dans les comptes consolidés ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion d'audit modifiée. Nous établissons nos conclusions sur la base des éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport. Des situations ou événements futurs peuvent cependant amener le groupe à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation dans son ensemble, la structure et le contenu des comptes consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et estimons si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle à donner une présentation sincère.
- Nous recueillons des éléments probants suffisants et appropriés sur les informations financières des entités et sur les activités au sein du groupe, afin d'exprimer une opinion d'audit sur les comptes consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

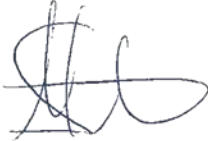
Nous communiquons au Conseil de fondation ou à sa commission compétente, notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus ainsi que nos constatations d'audit importantes, y compris toute déficience majeure dans le système de contrôle interne relevée au cours de notre audit.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément à l'art. 83b, al. 3, CC en relation avec l'art 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, défini selon les prescriptions du Conseil de fondation.

Nous recommandons d'approuver les comptes consolidés qui vous sont soumis.

PricewaterhouseCoopers SA



Marc Secretan

Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable



Yann Pasche

Expert-réviseur agréé

Genève, le 26 avril 2024

Annexe :

- Comptes consolidés (bilan consolidé, compte de résultat consolidé, tableau de variation des fonds et du capital consolidés, tableau de flux de trésorerie consolidé et annexe)

Chaque enfant dans le monde
a le droit d'être un enfant,
tout simplement.

©TDH/Mariale Jidevenu

Aidez-nous à avoir un impact positif sur la vie
des enfants cette année ! ♡

Site web

Je fais un don sur
www.tdh.org/donner

Virement bancaire



Je fais un don via mon
application bancaire
CH41 0900 0000 1001 1504 8



 TWINT

Je fais un don via
Twint en scannant
ce QR-code

Siège | Hauptsitz | Sede | Headquarters
Route des Plaines-du-Loup 55, 1018 Lausanne
T +41 58 611 06 11, donorcare@tdh.org
www.tdh.org, CH41 0900 0000 1001 1504 8

 www.tdh.org/donner
 www.facebook.com/www.tdh.org
 www.linkedin.com/company/tdh-org
 www.instagram.com/tdh_org



Terre des hommes
Aide à l'enfance.